



MONOPROPYLENEGLYCOL TECH

Date de mise à jour : 08/04/2026

Version FT : 7

USAGES COMPATIBLES : Technique

SPÉCIFICATIONS DE VENTE

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Aspect	Liquide, limpide, incolore		
Densité à 20°C		1,035 – 1,040	
Indice de réfraction à 20° C		1,431 – 1,435	réfractomètre
Teneur en eau	% m/m	≤ 0,2	Karl Fisher

SPÉCIFICATIONS DE VENTE GARANTIES PAR LES PRODUCTEURS

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Couleur	HAZEN	≤ 10	
Pureté	% m/m	≥ 99,5	

INFORMATIONS PRODUIT

FORMULE BRUTE (ÉCRASER)	C3H8O2.
N° CAS	57-55-6
N° CE	200-338-0
Numéro d'enregistrement REACH (FDS)	01-2119456809-23
Dénomination INCI	PROPYLENE GLYCOL

Produit de qualité technique. Ne pas utiliser en tant qu'additif ou matière première pour la nutrition animale, Ne pas utiliser en tant qu'additif alimentaire ou auxiliaire technologique en fabrication de denrées alimentaires, Ne convient pas pour les produits de vapotage.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions de stockage :

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos Éviter : Chaleur et lumière solaire. Humidité

Modifications depuis version précédente :

Suppression de la valeur typique en fer.

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Troyes est seul compétent.

Fin du document